

Mobilisation Nationale

> pour la défense de nos communes

Sur la période 2015-2017, l'Etat **va supprimer plus d'un tiers des subventions** accordées aux communes.

Cette baisse inacceptable vous impactera tous.

Au final, vos élus auront le choix entre :

- Augmenter les impôts locaux
- Diminuer les services rendus au public (fermeture des crèches, piscines municipales, réduction des horaires d'ouverture des services publics...)



**J'❤️
MA
COMMUNE**



Nos communes ont un avenir.
Défendons-les !

Pour défendre vos communes, **signez en nombre la pétition sur l'appel du 19 septembre :**

www.amf.asso.fr (change.org)